



**ŒUVRES DE PEN-BRON**  
Centre de formation de Pen-Bron

# PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DE FORMATION

## Acteur PRAP Sanitaire et Social - PRAP 2S

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physiques dans son établissement
- D'Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain
- D'Identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- De participer à la maîtrise des risques et à sa prévention dans son établissement en proposant des améliorations et en appliquant les bonnes pratiques de manutention

#### **PUBLIC**

Prérequis : À DÉFINIR

#### **MODALITES PRATIQUES**

Durée : 3 jours (2j + 1j à distance soit 21h)

Tarif : À DÉFINIR

Horaires : De 9h à 17h00 - Restauration sur place

Lieu : À DÉFINIR

Dates : À DÉFINIR

Contact : Centre de Formation Pen Bron

Route de Pen Bron - La Turballe

02.40.45.85.15

centreformation@association-penbron.fr

#### **MODALITES PEDAGOGIQUES**

La démarche pédagogique pourra se construire au travers des modalités suivantes :

La formation est répartie entre 40% de théorie et 60% de mise en application. La formation favorise l'interactivité des participants par des travaux et études de cas en sous-groupe. La pratique est privilégiée (ateliers, mises en situation) afin d'optimiser le transfert des nouvelles compétences des apprenants dans leur cadre professionnel.

Grilles d'évaluations individuelles

#### **ENCADREMENT PEDAGOGIQUE**

À DÉFINIR - Formateur PRAP certifié

#### **SUIVI EXECUTION DE LA FORMATION**

Feuilles d'émargement

#### **EVALUATION DES RESULTATS / ATTESTATION**

Grilles d'évaluations individuelles formatives et sommatives

Certificat Acteur PRAP2S

Attestation de formation

#### **ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES**

##### **Contenu**

#### **Partie théorique : 40%**

- Les enjeux de la démarche PRAP
- Se situer dans le dispositif PRAP
- La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé
- Les facteurs de risques et de sollicitation
- L'analyse des déterminants de l'activité physique de travail
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée
- Les aides techniques à la manutention
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort appliqués à la manutention de personnes dépendantes

#### **Partie pratique 60%**

- Les différents exercices pratiques seront adaptés aux spécificités de l'établissement
- Retour d'expérience et partage d'informations
- Analyse de situations de travail
- Participation à la maîtrise du risque (propositions d'amélioration des situations de travail)
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort en fonction des activités

#### **Évaluation**

- Une Attestation de formation et un certificat « Acteur PRAP 2S » seront délivrés au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait à l'épreuve certificative.